

Université Mohamed Boudiaf - M'Sila-2018 / 2019.

Département de lettres et langue française.

Niveau : 2^{ème} Année (Master Didactique des langues).

Enseignante : Dre. SOUAMES. Amira

Module CONCEPTION PEDAGOGIQUE DES OUTILS DIDACTIQUES : CPOD



COURS 5

Introduction

Les diverses méthodologies d'enseignement/apprentissage qu'a connu la Didactique du FLE ont mis en relief la nécessité, pour le chercheur en pédagogie ainsi que le pédagogue, de demeurer à l'afflux des nouveautés, notamment relatives à l'insertion des technologies. Du matériel audio-visuel d'hier aux programmes et applications d'aujourd'hui, la technologie a su s'imposer en milieu pédagogique.

L'intégration des TICE à l'université de M'sila, et à la Faculté des Lettres et des Langues en particulier, représente un enjeu important. En plus de s'inscrire dans une perspective innovante, les Technologies de l'Information et de Communication appliquées à l'Enseignement des langues apportent un ensemble d'outils qui accompagnent de manière ludique et méthodique plusieurs modules. En effet, l'oral, la phonétique, l'initiation aux formes artistiques, morphosyntaxe...pour ne citer que ces matières, recourent aux technologies afin d'apporter des supports visuels, audio-visuels qui explicitent davantage les objectifs du cours. A ce sujet, Jean Pierre Cuq affirme que :

La didactique des langues, plus que d'autres disciplines, s'est toujours intéressée aux technologies, ne serait-ce que parce que celles-ci permettent de faire entrer le monde extérieur dans la salle de classe. A ce niveau aussi, il est classique de distinguer la fonction d'information, qui permet l'accès délocalisé à des ressources authentiques, et la fonction de communication, qui permet aux acteurs (enseignants, apprenants) d'entrer en contact à distance (communication médiatisée par ordinateur), voire de collaborer à des projets (apprentissage collaboratifs assistés par ordinateur). (Cuq, 2003, P238)

Apprendre et enseigner à l'ère du numérique soumet les acteurs pédagogiques à un changement qui porte, en particulier, sur les interactions entre les acteurs du triangle didactique. En effet, l'intégration de l'ordinateur dans l'activité pédagogique octroie à l'ordinateur, l'enseignant ainsi qu'à l'apprenant des rôles définis par François Mangenot (1996).

L'ordinateur: bien que son invention ne visait pas spécialement les situations pédagogiques, l'ordinateur a su se frayer une place de choix dans les classes. Grâce à l'évolution de ses multiples

susceptible d'orienter et d'enrichir les cours. De ce fait, François Mangenot énumère cinq rôles que peut occuper l'ordinateur en situation pédagogique qui sont :

- le rôle de *tuteur*,
- le rôle d'*ordinateur enseigné*
- le rôle d'*outil*
- Le rôle de *ressource multi- ou hypermédia*
- Le rôle d'*environnement pédagogique*

L'apprenant : Face à une situation d'apprentissage souvent basée sur une approche socioconstructiviste, l'apprenant est mis face à un ordinateur qui lui présente un certain nombre de problèmes à résoudre et d'activités à réaliser. De ce fait, et à condition d'être assez motivé, l'apprenant peut gagner en autonomie dans sa formation tout en bénéficiant d'orientations personnalisées.

L'enseignant: dans un contexte pédagogique assisté par les TICE, occupe le rôle d'accompagnateur, de guide. N'étant plus l'unique détenteur du savoir, l'enseignant est chargé d'orienter les apprenants, expliquer les consignes, présenter les ressources à consulter et les devoirs à réaliser.

Nous signalons ici la distinction qui doit être faite entre un enseignant-tuteur, et un enseignant-concepteur de cours. Le premier est chargé de corriger les productions des étudiants et l'orientation de ces derniers lors du processus de formation, il veille à maintenir le contact avec les apprenants afin de réduire au mieux les risques de l'abandon de la formation et apporte les explications nécessaires relatives à l'exploitation des outils technologiques permettant la réalisation des activités.

Quant à l'enseignant-concepteur de cours, il s'inscrit dans l'ingénierie pédagogique impliquant la réalisation du dispositif de formation. Celui-ci comprend le choix du contexte technologique qui accueille la formation, l'organisation du système d'apprentissage comportant le plan de formation et les objectifs pédagogiques, la médiatisation des ressources... **Système d'apprentissage**

Le système d'apprentissage englobe les différentes unités de formation dont le contenu va aider l'apprenant à construire son savoir et réaliser les objectifs de la formation, et ce, en respectant l'enchaînement logique donné à ces différentes unités de formation. Les composantes qui permettent d'assurer une structuration logique du système d'apprentissage peuvent varier en fonction des objectifs de la formation et des apprenants eux-mêmes.

Il s'agit ici des contenus sur lesquels l'apprenant devra s'exercer durant toute la formation. Ces contenus peuvent être mis directement à la disposition de l'apprenant, ou alors, il peut être demandé à l'apprenant d'aller les chercher sur des sites internet par exemple.

L'apprenant est également renseigné sur les contenus des activités qu'il devra réaliser durant sa formation. En effet, quel que soit le modèle d'enseignement/apprentissage choisi pour organiser son cours, il est nécessaire de garder l'apprenant actif tout le long de sa formation et de lui expliquer à quel moment il doit réaliser ses activités. Aussi, il est recommandé de mettre à la disposition de l'apprenant du matériel lui permettant de structurer ses connaissances, nous pensons dans ce cas à l'exemple de l'exploitation de logiciels de création de cartes conceptuelles que ce soit au début ou à la fin de la formation, et ce, pour aider l'apprenant à schématiser ses connaissances. Ceci aide l'apprenant à focaliser son attention sur ce qui est important et favorise la mémorisation.

Enfin, plusieurs aides peuvent être mises à la disposition de l'apprenant, nous faisons référence dans ce cas à la création de liens hypertextes à l'intérieur même du contenu du cours proposé à l'étudiant. Ces liens hypertextes aideront les apprenants à naviguer au sein de l'espace de formation sans se perdre. L'apprenant peut être également aidé en lui proposant des glossaires, des dictionnaires et divers autres outils qui optimiseront ses recherches.

La fiche-élève :

En Information-Documentation, la fiche élève ou fiche d'activité se présente souvent comme un outil didactique ou réceptacle de plusieurs outils didactiques. L'élève sera amené à manipuler un langage graphique qui a pour finalité l'apprentissage d'un savoir. Ce langage graphique, écriture ou dessin, sert ainsi de procédé de « marquage, de mémorisation et d'enregistrement »¹.

La fiche-élève est généralement considérée comme un outil didactique à lui seul comme le mentionne Pascal Duplessis (2017) « *La fiche d'activité, ou « fiche élève », est sans aucun doute l'outil didactique qui vient le plus à l'esprit des professeurs documentalistes lorsqu'ils conçoivent une séance pédagogique.* ».

Elle sert alors, en plus de la mémorisation, à guider les élèves dans leur travail et elle permet de les évaluer. Chacune de ces fiches d'activité(s) a des invariants comme le note Pascal Duplessis. Ainsi pour une séance, la fiche d'activité(s) indiquera les éléments suivants :

¹Goody, 1977, p143

Éléments	Fonctions
NOM prénom, Classe	. identifier, responsabiliser . pouvoir évaluer le travail
Date, matière N° de la fiche	. ranger, classer . pouvoir conserver une trace de l'apprentissage
Matière(s) (Information-Documentation)	. la rendre visible (question du sens) . la faire exister au sein des disciplines (discrimination)
Titre, objectif	. identifier l'activité, la séance . souligner l'objet d'apprentissage (la notion, la compétence) . donner du sens à l'activité . fournir du vocabulaire
Numérotation des activités	. se repérer dans les activités
Consigne	. entrer dans l'activité et la guider . décrire la tâche . connaître le but de l'activité
Activité contextualisée	. traiter un matériau à partir de consignes pour découvrir/construire une connaissance
Activité d'induction	. prendre du recul sur l'activité contextualisée . passer progressivement du particulier (contexte) au général (abstraction) . préparer la mise en commun
Pagination	. se repérer dans les outils

Tableau : « Principales fonctions des invariants des fiches d'activité » (Duplessis, 2017).

Nous notons que chaque partie a une ou des fonction(s). Parmi elles, nous nous intéressons surtout aux activités et celles-ci peuvent être présentées de différentes manières, la forme que l'outil prendra, et pour différentes fonctions. Une fiche peut contenir des matériaux, qui une fois contextualisé servent la séance pédagogique. De plus, chaque exercice conditionnera une opération mentale comme le suggère déjà le tableau des invariants de la fiche-élève. Car si nous distinguons le tableau d'une liste, pour reprendre les travaux de Jack Goody encore une fois, c'est bien parce que ceux-ci ne renvoient pas aux mêmes opérateurs mentaux. Pourtant ils sont des outils très utiles pour la mémorisation voire pour la compréhension.

Néanmoins, même si **une fiche** peut contenir plusieurs activités, cela ne veut pas dire, que différentes activités impliquent différentes fonctions ou différents objectifs. Au contraire,

comme une séance a des objectifs intrinsèques, l'outil didactique doit servir les objectifs de la séance dans laquelle il s'inscrit. Si différents outils font partie d'une même séance, ils servent les mêmes objectifs, simplement peut-être en faisant appel à différentes opérations mentales ou différentes fonctions. La fiche peut également contenir plusieurs activités qui serviront la même fonction de manière graduelle. Bettina Driat-Plichard, professeure-documentaliste, donne l'exemple d'une fiche-élève

basée sur une collecte d'informations qui s'organiserait en trois parties :

1. « *Collecte d'informations (via un tableau ou questionnaire)*
2. *Généralisation = ce que j'en déduis*
3. *Passage à la structuration des connaissances (à travers la rédaction d'une définition, par exemple, de la réponse à la question « à quoi cela sert-il ? » etc.) »*

Durant une séance, différentes activités peuvent se succéder. Ainsi, nous supposons une multiplication des fiches et des outils pour encadrer chaque tâche et chaque activité qu'il faudra prendre en compte lors de notre analyse.

La fiche-élève est donc avant tout un support des outils didactiques qui viennent accompagner des tâches, avec objectifs, consignes et activités compris. Elle est peut-être une forme très rencontrée de l'outil didactique mais n'est pas la seule. Pour définir cela, il faut alors convenir d'une définition de l'outil didactique.